

[www.poitou-charentes.gouv.fr](http://www.poitou-charentes.gouv.fr)



# ANNEXES

Plan Régional de l'Agriculture Durable

**PRAD**

de Poitou-Charentes

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt  
[draaf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr](http://draaf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr)

**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt**  
[draaf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr](http://draaf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr)

# PRAD Poitou-Charentes

## 20 objectifs pour un plan d'actions régional

### Axe 1 Une agriculture des territoires de Poitou-Charentes, performante, compétitive, rémunératrice pour tous et qui s'appuie sur des savoir-faire régionaux

#### 1. Améliorer la performance économique des entreprises agricoles et agro-alimentaires

MODERNISER LES OUTILS DE PRODUCTION

GOMMER LES ÉCARTS DE PERFORMANCE TECHNIQUE ENTRE EXPLOITATIONS

POURSUIVRE LE TRAVAIL DE MAÎTRISE DES COÛTS DE PRODUCTION ET DE COMMERCIALISATION, FACTEURS DE COMPETITIVITE

SOUTENIR LA MUTUALISATION DES OUTILS AGRICOLES ET AGRO-INDUSTRIELS

MIEUX EXPLIQUER LA REGLEMENTATION ET SIMPLIFIER LES PROCÉDURES DE GESTION ADMINISTRATIVE

#### 2. Accompagner le renouvellement des actifs agricoles

COMMUNIQUER SUR LE MÉTIER D'AGRICULTEUR AUPRES DES JEUNES

SOUTENIR LE REPÉRAGE DES CEDANTS ET DES CANDIDATS ET ANTICIPER LA TRANSMISSION

ADAPTER LES AIDES AUX CANDIDATURES A L'INSTALLATION ET NOTAMMENT AUX 30% 'HORS CADRE FAMILIAL' DE POITOU-CHARENTES

SUIVRE LE DEVELOPPEMENT DES STRUCTURES POUR CONSERVER DES EXPLOITATIONS TRANSMISSIBLES

FACILITER L'INTEGRATION DES JEUNES DANS LES STRUCTURES SOCIÉTAIRES AGRICOLES

DÉVELOPPER DES SYSTÈMES DE MISE À DISPOSITION DE CAPITAL COLLECTIF À L'INSTALLATION

DÉVELOPPER LES GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS

#### 3. Doter les filières d'outils pour leur développement et leur résistance économique

ACCOMPAGNER L'ÉLABORATION DE STRATÉGIES DE FILIERE ET DE MODELES DE GOUVERNANCE PÉRENNES

ENCOURAGER LES SYNERGIES INTERFILIERES (TRANSFERTS DE BIENS, DE TECHNOLOGIES, CONTRATS)

CONSOLIDER ET MODERNISER LES OUTILS DE STOCKAGE ET TRANSFORMATION DANS LES TERRITOIRES

SOUTENIR LA CONSTRUCTION D'OBSERVATOIRES ECONOMIQUES ET D'OUTILS D'AIDES A LA DECISION

#### 4. Favoriser la diversification des activités

ENCOURAGER LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES COMME ACTIVITÉ DE DIVERSIFICATION

SOUTENIR LES PROJETS D'AGRITOURISME ET DE TOURISME AGRO-ALIMENTAIRE

#### 5. Soutenir spécifiquement et prioritairement les activités d'élevages

SURVEILLER ET ENRAYER LA DIMINUTION DES ACTIVITÉS D'ÉLEVAGES DANS LES ZONES POLYCULTURE/ÉLEVAGE ET DANS LES ZONES D'ÉLEVAGES

TROUVER DES ALTERNATIVES POUR ENGAGER LES ÉLEVAGES SUR LA VOIE DE LA DÉMÉDICALISATION

ENCOURAGER LES MÉTHODES DE SECURISATION DES FOURRAGES ET NOTAMMENT LA VALORISATION DE L'HERBE

## Axe 2 Un potentiel agricole qui dépend de ressources naturelles à préserver

### 6. Préserver les espaces agricoles par la maîtrise foncière

CONFORTER LE RÔLE DES CDCEA POUR RÉDUIRE LA CONSOMMATION DES ESPACES AGRICOLES

CONSERVER LA DESTINATION AGRICOLE DES BÂTIMENTS D'EXPLOITATION

SENSIBILISER LES ÉLUS À LA PROBLÉMATIQUE DE CONSOMMATION DES TERRES AGRICOLES

DANS LES SECTEURS LES PLUS TENDUS, PROMOUVOIR ET VALORISER DES OUTILS FONCIERS AU SERVICE DES ESPACES AGRICOLES (OUTILS DE SURPROTECTION TELS QUE ZAP ET PEAN ET OUTILS DE LA PLANIFICATION)

PROMOUVOIR LA PLANIFICATION À UNE ÉCHELLE PERTINENTE (SCOT, PLU, DIFFUSION DE LA PLANIFICATION LÀ OÙ IL N'Y EN A PAS)

PROTÉGER LES EXPLOITATIONS AGRICOLES PÉRIURBAINES DES PRESSIONS FONCIÈRES

### 7. Préserver la ressource en eau, diminuer l'impact des pratiques sur les milieux aquatiques

SUIVRE LE PLAN ECOPHYTO 2018 POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DES EAUX RÉGIONALES

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE LA CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE DES EXPLOITATIONS

ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE ADAPTÉE OU BIOLOGIQUE DANS LES ZONES DE CAPTAGE GRENNELLE

SÉCURISER LA RESSOURCE EN EAU VIA LA CONSTITUTION DE RÉSERVES DE SUBSTITUTION DANS LE RESPECT DES MILIEUX ET DES AUTRES USAGES

ADOPTER DES PRATIQUES ÉCONOMES EN EAU, DES MÉTHODES ET DES OUTILS D'IRRIGATION EFFICIENTS

FAVORISER LES ROTATIONS CULTURALES

FAVORISER L'ÉMERGENCE D'UNE GESTION CONCERTÉE DE L'EAU SUR LES BASSINS VERSANTS IRRIGUÉS

ENGAGER UNE RÉFLEXION SUR LA SÉCURISATION DES FILIÈRES FRAGILES FACE À LA PROBLÉMATIQUE DE L'EAU

RENFORCER LA DIVERSITÉ CULTURELLE ADAPTÉE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

### 8. Développer l'autonomie énergétique et réduire l'impact carbone des entreprises agricoles et agro-alimentaires

RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

FAVORISER LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES SANS CONCURRENCE AVEC LA PRODUCTION ALIMENTAIRE

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE G.E.S. EN ADAPTANT LES PRATIQUES CULTURALES ET D'ÉLEVAGE

### 9. Préserver la ressource sol et la biodiversité

FAVORISER LES PRATIQUES DE CONSERVATION DES SOLS (SEMI SIMPLIFIÉ, TRAVAIL DU SOL, ALLONGEMENT DES ROTATIONS)

SENSIBILISER LES AGRICULTEURS À LA THÉMATIQUE DE LA GESTION DU SOL ET DE LA BIODIVERSITÉ

ENCOURAGER LA CONTRACTUALISATION DANS DES MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES, PRIORITAIREMENT EN FAVEUR DES SITES NATURA 2000

IDENTIFIER ET DÉVELOPPER LES PRATIQUES AGRONOMIQUES FAVORABLES AUX ESPÈCES AUXILIAIRES

IDENTIFIER ET FAVORISER LA CONSERVATION DES RÉSERVOIRS ET CORRIDORS ÉCOLOGIQUES POUR MAINTENIR LES POTENTIELS DE DÉPLACEMENTS DES ESPÈCES

### 10. Soutenir les activités d'élevage dans les zones humides

ENCOURAGER LA CONTRACTUALISATION DANS DES MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES

FAVORISER LA PROMOTION DES PRODUITS AGRICOLES ISSUS DES MARAIS

### **Axe 3 Les garanties d'une alimentation saine et de qualité, adaptée aux modes de consommation actuels**

#### **11. Renforcer les organisations économiques de transformation des produits régionaux**

FAVORISER LA RECHERCHE DE NOUVEAUX DÉBOUCHÉS ET LA PROMOTION COLLECTIVE, NOTAMMENT A L'EXPORT

RENOUVELER LE TISSU RÉGIONAL DES PME AGRO-ALIMENTAIRES

#### **12. Développer l'économie de proximité**

GARANTIR UNE RÉPARTITION ÉQUITABLE DE LA VALEUR AJOUTÉE POUR LES PRODUCTEURS ET TRANSFORMATEURS

ORGANISER L'ADÉQUATION ENTRE OFFRE ET DEMANDE ET SOUTENIR LES EFFORTS LOGISTIQUES

STRUCTURER L'OFFRE DES PRODUCTEURS POUR LA RESTAURATION HORS DOMICILE

SENSIBILISER LES PRODUCTEURS AUX ENJEUX COMMERCIAUX

IDENTIFIER ET FAIRE CONNAÎTRE LES CIRCUITS DE PROXIMITÉ

#### **13. Développer et simplifier les signes de qualité**

AMÉLIORER LA LISIBILITÉ DES SIGNES DE QUALITÉ AUPRES DES CONSOMMATEURS

MAINTENIR LE NIVEAU RÉGIONAL DE PRODUCTION SOUS SIGNE DE QUALITÉ

FAVORISER LES INITIATIVES DE "MARKETING RÉGIONAL"

#### **14. Développer l'agriculture biologique**

ACCOMPAGNER LA MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE RÉGIONALE POUR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

ENCOURAGER LES ÉCHANGES ENTRE BIO ET CONVENTIONNELS (TRANSFERTS TECHNIQUES, EXPÉRIENCES,...)

STRUCTURER L'OFFRE DE PRODUCTEURS POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE

#### **15. Consolider le lien des agriculteurs avec les citoyens consommateurs**

POURSUIVRE LES ORIENTATIONS DU PLAN RÉGIONAL POUR L'ALIMENTATION (PRALIM)

CONSOLIDER ET DÉVELOPPER LES EXPLOITATIONS AGRICOLES PÉRIURBAINES COMME VITRINE DE L'AGRICULTURE POUR LES URBAINS

## Axe 4 Une agriculture en dialogue avec les Picto-Charentais, réactive et actrice de son avenir

### 16. Répondre avec réactivité aux besoins en formation initiale et continue

ADAPTER LA FORMATION INITIALE AUX ENJEUX RÉGIONAUX AGRICOLES ET AGRO-ALIMENTAIRES
INTEGRER DANS LES SOCLES DE FORMATION, LES ELEMENTS DE COMPREHENSION DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ECONOMIE VERTE
METTRE EN ŒUVRE LE PLAN REGIONAL DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE
DÉVELOPPER LES FILIERES EN ALTERNANCE ET FORMER AU MÉTIER DE CHEF D'ENTREPRISE AGRICOLE
PERMETTRE LES RETOURS D'EXPERIENCES ENTRE AGRICULTEURS ET AVEC LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

### 17. Communiquer sur le rôle structurant de l'agriculture dans les territoires

ENCOURAGER LES CAMPAGNES DE COMMUNICATION PRES DES AXES DE TRANSPORTS DE POITOU-CHARENTES ET DANS LES LIEUX TOURISTIQUES
ACCOMPAGNER UNE COMMUNICATION LOCALE LORS DE NOUVELLES INSTALLATIONS
COMMUNIQUER SUR LES PRATIQUES AGRICOLES ADAPTÉES DANS LES TERRITOIRES A ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX SPÉCIFIQUES
EVALUER LE RÔLE DE L'AGRICULTURE DANS LE PATRIMOINE PAYSAGER LORS DES PROJETS DE TERRITOIRE

### 18. Suivre la création et la diffusion des connaissances innovantes

IMPULSER, REPÉRER ET FAIRE CONNAÎTRE LES INNOVATIONS DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES.
DÉVELOPPER LES RÉSEAUX DE FERMES RÉFÉRENCES ET LA DIFFUSION DE LEURS RÉSULTATS
RENFORCER LA PARTICIPATION DES AGRICULTEURS A LA RECHERCHE APPLIQUÉE
APPUYER LES PROGRAMMES DE RECHERCHE APPLIQUÉE
S'APPUYER SUR LES EXPLOITATIONS DES LYCÉES AGRICOLES POUR INNOVER
FAIRE DE LA COUVERTURE HAUT DEBIT EN ZONE RURALE UN VRAI ENJEU POUR L'AGRICULTURE

### 19. Améliorer les conditions de travail des actifs agricoles

DÉVELOPPER LE SERVICE DE REMPLACEMENT POUR OFFRIR DU TEMPS LIBRE AUX ÉLEVEURS
METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE GLOBALE D'ACCUEIL DES SALARIÉS AGRICOLES SAISONNIERS
DIMINUER LES RISQUES D'ACCIDENT SUR LES LIEUX DE TRAVAIL
DEVELOPPER LA REINSERTION PAR L'ACTIVITE AGRICOLE
ASSURER UNE VEILLE SUR LA SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL

### 20. Anticiper et s'adapter au changement climatique

SOUTENIR LA RECHERCHE ET LA SÉLECTION DE RACES ET VARIÉTÉS ADAPTÉES LOCALEMENT
RENFORCER L'EXPÉRIMENTATION SUR DES NOUVELLES PRATIQUES AGRICOLES ADAPTÉES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
DÉVELOPPER LA VEILLE SANITAIRE ET PARASITAIRE DES TROUPEAUX ET CULTURES
DEVELOPPER LA CONNAISSANCE ET L'OBSERVATION DES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR L'AGRICULTURE

## Axe 1

# 1. *Améliorer la performance économique des entreprises agricoles et agro-alimentaires*

Les entreprises agricoles et agro-alimentaires de Poitou-Charentes évoluent dans un marché désormais global et concurrentiel. La compétitivité des entreprises de Poitou-Charentes se mesure à l'échelle locale comme internationale.

Elles doivent pouvoir résister, s'adapter à des prix fluctuant, atteindre des tailles critiques, se placer et s'ouvrir sur des marchés. Autant de compétences que l'on doit retrouver chez des femmes et hommes au sein de ces entreprises agricoles et agro-alimentaires.

Au niveau des exploitations agricoles, on constate des écarts de performance économique importants (1 à 20 sur des systèmes bovin lait en région, cf CER France). Cela augure d'une marge de manœuvre encore intéressante pour améliorer la compétitivité des filières via le transfert interne de connaissances et de bonnes pratiques. Des outils existant doivent être renforcés (généralisation des diagnostics d'exploitation, adhésion à une CUMA pour un agriculteur sur deux en Poitou-Charentes,...)

La compétitivité étant liée au coût global de fonctionnement des exploitations, les démarches et investissements en matière d'économie d'énergie favorisent leur compétitivité, surtout dans la perspective d'augmentation du coût de l'énergie. Les leviers portent sur les bâtiments (performance énergétique), les matériels (notamment roulant) et équipements ainsi que sur les pratiques (déplacements, gestion des intrants).

La diminution de la dépendance vis à vis des intrants (azote, phytosanitaires mais également fourrages) constituent un levier en terme de compétitivité par la recherche d'apports efficaces.

Enfin, la santé des filières passe aussi par des modèles de gouvernance adaptée avec un échelon décisionnel qui reste au niveau du territoire de Poitou-Charentes. La fragilité des entreprises de la région sera augmentée si l'échelon décisionnel devient supra régional ou sort du cadre de la région.

### Les actions à poursuivre :

- x Les mesures liées à l'axe 1 du FEADER: Améliorer la compétitivité des secteurs agricoles
- x Plan de performance énergétique des exploitations agricoles
- x Plan de modernisation des bâtiments d'élevages et Plan Végétal Environnement
- x Certification environnementale
- x Encourager les projets d'investissements collectifs, dispositif MTS CUMA

### Les actions à renforcer ou réaliser :

MODERNISER LES OUTILS DE PRODUCTION

GOMMER LES ÉCARTS DE PERFORMANCE TECHNIQUE ENTRE EXPLOITATIONS

POURSUIVRE LE TRAVAIL DE MAÎTRISE DES COÛTS DE PRODUCTION ET DE COMMERCIALISATION, FACTEURS DE COMPÉTITIVITÉ

SOUTENIR LA MUTUALISATION DES OUTILS AGRICOLES ET AGRO-INDUSTRIELS

MIEUX EXPLIQUER LA REGLEMENTATION ET SIMPLIFIER LES PROCÉDURES DE GESTION ADMINISTRATIVE



## 2. *Accompagner le renouvellement des actifs agricoles*

Près d'un actif agricole sur deux n'est pas remplacé aujourd'hui en Poitou-Charentes. Si l'effectif salarié fait preuve d'un relatif maintien sur ces dix dernières années, le nombre de chefs d'exploitation est en baisse. Les métiers de l'agro-alimentaire font également état de difficultés chroniques de recrutement.

Le principal enjeu en Poitou-Charentes est l'amélioration de l'attractivité de l'emploi pour satisfaire les besoins des IAA et des exploitations agricoles. Face à une crise de vocations, il est nécessaire de développer les compétences et agir sur les parcours professionnels, pérenniser et sécuriser les emplois et la transmission des entreprises. La dimension collective (associations d'exploitants, CUMA) des activités agricoles est un atout majeur pour l'intégration des vocations.

La banalisation de l'entrée et de la sortie du métier d'agriculteur ou de salarié agricole ou agro-alimentaire est aussi à développer. Il faut pouvoir attirer des vocations mais pas uniquement, et ouvrir le métier aux jeunes "hors cadre agricole familial" qui représentent près de 30% des installations totales en région en 2010. Pour des métiers attractifs, l'enjeu est de sécuriser le revenu de tous les exploitants agricoles.

L'accès au foncier est également une difficulté rencontrée pour le renouvellement des exploitants: besoins importants en capital initial (installation des jeunes agriculteurs), concurrence entre capital des exploitations existantes favorisant l'agrandissement des plus importantes (indirectement la baisse du nombre d'exploitants), et temporalité entre disponibilité foncière et faisabilité financière des installations.

Le contrôle de l'agrandissement des exploitations est un sujet sensible avec en particulier l'augmentation récente des transferts de parts de capital entre sociétés foncières qui détourne du contrôle de structures. Une première étape serait de rendre transparentes ces transactions par voie réglementaire nationale.

Concernant le capital, la recherche de systèmes de mise à disposition de capital collectif à l'installation constituerait un levier (séparer le capital de l'entreprise, fonds mutualiste, communauté de territoire).

Les aides à l'installation DJA ont été accordées en 2011 à environ 200 jeunes installés en Poitou-Charentes. Cette incitation financière a fait ses preuves. Elle doit s'adapter aux candidats à l'installation en prenant en compte les différentes dimensions (patrimoniaire, entrepreneuriale, collective) d'un projet d'installation.

### **Les actions à poursuivre :**

- x Actions collectives d'animation autour de l'installation dans le cadre du PIDIL  
exemples: Répertoire Départ-Installation, Charte à l'installation
- x Actions individuelles du PIDIL (incitations financières pour les cédants bailleurs, pour les installés)
- x Communiquer sur les métiers de l'agriculture auprès des scolaires, des adultes en

- reconversion, du grand public
- x Identification et mise en relation des offres et demandes d'emploi
  - x Formation initiale
  - x Développement de systèmes de mise à disposition de capital collectif à l'installation (séparer le capital de l'entreprise, fonds mutualiste, communauté de territoire).
  - x Encourager les investissements des JA en CUMA

**Les actions à renforcer ou réaliser :**

COMMUNIQUER SUR LE MÉTIER D'AGRICULTEUR AUPRES DES JEUNES

SOUTENIR LE REPÉRAGE DES CEDANTS ET DES CANDIDATS ET ANTICIPER LA TRANSMISSION

ADAPTER LES AIDES AUX CANDIDATURES A L'INSTALLATION ET NOTAMMENT AUX 30% 'HORS CADRE FAMILIAL' DE POITOU-CHARENTES

SUIVRE LE DEVELOPPEMENT DES STRUCTURES POUR CONSERVER DES EXPLOITATIONS TRANSMISSIBLES

FACILITER L'INTEGRATION DES JEUNES DANS LES STRUCTURES SOCIÉTAIRES AGRICOLES

DÉVELOPPER DES SYSTÈMES DE MISE À DISPOSITION DE CAPITAL COLLECTIF À L'INSTALLATION,

DÉVELOPPER LES GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS

### ***3. Doter les filières d'outils pour leur développement et leur résistance économique***

Les filières évoluent et produisent dans un monde concurrentiel ouvert et font face à des prix volatils. Pour gérer cette quantité d'incertain, elles doivent être en capacité d'utiliser des outils de pilotage fins leur permettant d'anticiper les crises et de répondre avec réactivité aux signaux des marchés. Le renforcement récent de l'échelon interprofessionnel par voie règlementaire doit être suivi par des moyens de pilotage et d'organisation. Des stratégies régionales claires de filières doivent émerger en Poitou-Charentes.

Les outils de production se répartissent selon un maillage territorial relativement homogène en Poitou-Charentes. L'État doit veiller au maintien et à la modernisation de ces outils en place et notamment à ceux liés au stockage.

La production de biens et services sur des nouveaux marchés (nationaux ou exports) doit s'appuyer sur une recherche régionale pour une adaptation des produits à ces nouveaux marchés.

Le double enjeu du maintien en région du centre décisionnel (capitaux, siège de l'entreprise) et du maintien de la capacité de détermination et de la décision au niveau de l'exploitation ou de l'entreprise reste un objectif primordial que la politique publique doit accompagner.

#### **Les actions à poursuivre :**

- x Accompagner les filières en crise par des aides conjoncturelles et un travail de médiation (dialogues, aides calamités, aides conjoncturelles FranceAgriMer)
- x Réduire la fracture numérique (*SNDD MAAF*)
- x Encourager la constitution des groupements d'employeurs

#### **Les actions à renforcer ou réaliser :**

ACCOMPAGNER L'ÉLABORATION DE STRATÉGIES DE FILIERE ET DE MODELES DE GOUVERNANCE PÉRENNES

ENCOURAGER LES SYNERGIES INTERFILIERES (TRANSFERTS DE BIENS, DE TECHNOLOGIES, CONTRATS)

CONSOLIDER ET MODERNISER LES OUTILS DE STOCKAGE ET TRANSFORMATION DANS LES TERRITOIRES

SOUTENIR LA CONSTRUCTION D'OBSERVATOIRES ECONOMIQUES ET D'OUTILS D'AIDES A LA DECISION

## 4. Favoriser la diversification des activités

Les activités agricoles et agro-alimentaires peuvent être couplées à d'autres activités valorisant l'activité principale. La diversification est un facteur d'assurance revenu non négligeable que ce soit par le biais d'activités de tourisme ou de productions d'énergie à partir de sous-produits.

Le développement du solaire (thermique et photovoltaïque), du bois énergie et du micro éolien participent à l'autonomie énergétique des exploitations. Le développement des énergies renouvelables dans la perspective de l'atteinte des objectifs nationaux doit se faire sans remettre en cause la vocation alimentaire de l'agriculture, notamment concernant la biomasse ou les agrocarburants.

La gestion des déjections animales, notamment au travers de la méthanisation, permet à la fois la diversification des activités par la production d'énergies renouvelables et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

La réhabilitation des haies constitue un levier sur la filière bois-énergie par la production locale de plaquette, au plus près du consommateur, et participe à l'autonomie énergétique de l'exploitation. La filière, encore peu développée en région, pourrait être mieux structurée.

### Les actions à poursuivre :

- x PPE National méthanisation
- x BCIAT CRE (bois énergie)
- x mesures du DRDR 121C, 312
- x Soutien à la plantation et à la réhabilitation des haies (PVE, mesure 323D du PDRH).
- x Réseau *Bienvenus à la ferme*

### Les actions à renforcer ou réaliser :

ENCOURAGER LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES COMME ACTIVITÉ DE DIVERSIFICATION

SOUTENIR LES PROJETS D'AGRITOURISME ET DE TOURISME AGRO-ALIMENTAIRE

## **5. *Soutenir spécifiquement et prioritairement les activités d'élevages***

Les activités d'élevages en Poitou-Charentes sont créatrices d'emplois et de valeur ajoutée dans les territoires. Elles font aussi partie du patrimoine agricole et paysager de la région. La valeur économique des productions d'élevages est forte mais on constate un recul fort en dix ans du nombre d'exploitations spécialisées en élevage. Les zones mixtes de polyculture-élevage ont tendance à basculer vers une orientation technico-économique de grandes cultures. La fragilité de ce type d'agriculture est augmentée par le caractère souvent irréversible de son arrêt et par les contraintes et astreintes qui peuvent rebuter les candidats à l'installation. Le phénomène de concentration géographique des élevages est visible en Poitou-Charentes, notamment par la « remontée » des zones de production du lait dans le nord-ouest du bassin.

Pour diminuer les effets la volatilité des prix, le modèle de l'exploitation d'élevage autonome (en protéine, en énergie) doit être encouragé, avec des filières locales d'approvisionnement en céréales.

### **Les actions à poursuivre :**

- x Le choix régional de fléchage des crédits sur ces activités en fonction de la conjoncture des filières. Exemple Plan de Performance énergétique PPE.
- x Le plan de modernisation des activités d'élevage PMBE.
- x Favoriser en particulier la transmission des élevages (comité spécifique par filière, repérage spécifique dans le cadre du PIDIL)
- x Soutenir les races locales (crédits PITE, mesure 111B du PDRH)

### **Les actions à renforcer ou réaliser :**

SURVEILLER ET ENRAYER LA DIMINUTION DES ACTIVITÉS D'ÉLEVAGES DANS LES ZONES POLY-CULTURE/ÉLEVAGE ET DANS LES ZONES D'ÉLEVAGES

TROUVER DES ALTERNATIVES POUR ENGAGER LES ÉLEVAGES SUR LA VOIE DE LA DÉMÉDICALISATION

ENCOURAGER LES MÉTHODES DE SECURISATION DES FOURRAGES ET NOTAMMENT LA VALORISATION DE L'HERBE

## 6. *Préserver les espaces agricoles par la maîtrise foncière*

La disparition du foncier agricole est préoccupante. Poitou-Charentes, sans contrainte géophysique majeure pour l'agriculture, compte 70% de son territoire en SAU agricole. C'est un atout fort pour la capacité de production agricole et le maintien du potentiel d'installation, qui doit être protégé. Mais cette "absence de rareté" peut être défavorable car les terres agricoles sont trop souvent vues comme de simples surfaces d'extension des aires urbaines. Le territoire doit être considéré comme une ressource non extensible. Un point de vigilance particulier est à prévoir autour des zones urbaines et le long du littoral de Charente-Maritime. Chaque année en Poitou-Charentes, près de 2500 ha de terres agricoles sont artificialisés. Il est nécessaire de combattre l'étalement urbain et de promouvoir la densification.

L'étalement urbain entraîne une pression foncière impactant directement le prix des terrains, augmentant les difficultés d'installation des agriculteurs. [Ce phénomène](#), s'il n'est pas maîtrisé, risque de s'accroître fortement à terme, particulièrement dans les secteurs ayant des perspectives démographiques croissantes.

Il est nécessaire de protéger en premier lieu les exploitations agricoles périurbaines des pressions foncières. Elles peuvent constituer une fonction de ceinture nourricière.

Des dispositifs existent d'une part pour limiter la consommation d'espace au travers de la planification à penser à toutes les échelles du territoire, et, d'autre part pour réserver des espaces à l'usage agricole tels que le ZAP (Zones Agricole Protégées) ou les PEAN (Périmètres de protection des espaces agricoles et naturels péri-urbains). Mais ces outils sont peu utilisés, souvent par manque de volonté politique.

La question de la maîtrise foncière est aussi à étudier au niveau de l'exploitation. La dilution de la propriété foncière s'accélère et devient une menace pour la cohérence des exploitations agricoles. Le maintien de la cohérence parcellaire des exploitations pour éviter l'éclatement spatial et les surcoûts que cela engendre demeure un enjeu de maîtrise foncière.

### **Les actions à poursuivre :**

- x Objectif national de baisse du rythme de la consommation des surfaces agricoles de 50% d'ici 2020. Mise en place d'un observatoire national.
- x Mise en place des commissions départementales de la consommation des espaces agricoles.
- x Adoption des chartes agriculture urbanisme territoire + outils de surprotection
- x Promouvoir la planification à une échelle pertinente (ScoT, PLU, diffusion de la planification là où il n'y en a pas) et « Grenellisation » du contenu des documents d'urbanisme SCOT et PLU en matière de gestion économe de l'espace, avec analyse rétrospective de la consommation d'espaces agricole, et obligation de justifier les objectifs chiffrés de

changement d'usage des surfaces agricoles et naturelles

- x Mise en place d'une taxe sur la cession à titre onéreux de terrains nus rendus constructibles créée par la LMAP et destinée à un fonds pour l'installation des jeunes agriculteurs 'J'innovations'.

**Les actions à renforcer ou réaliser :**

CONFORTER LE RÔLE DES CDCEA POUR RÉDUIRE LA CONSOMMATION DES ESPACES AGRICOLES

CONSERVER LA DESTINATION AGRICOLE DES BATIMENTS D'EXPLOITATIONS

SENSIBILISER LES ÉLUS À LA PROBLÉMATIQUE DE CONSOMMATION DES TERRES AGRICOLES

DANS LES SECTEURS LES PLUS TENDUS, PROMOUVOIR ET VALORISER DES OUTILS FONCIERS AU SERVICE DES ESPACES AGRICOLES (OUTILS DE SURPROTECTION TELS QUE ZAP ET PEAN ET OUTILS DE LA PLANIFICATION)

PROMOUVOIR LA PLANIFICATION À UNE ÉCHELLE PERTINENTE (SCOT, PLU, DIFFUSION DE LA PLANIFICATION LÀ OÙ IL N'Y EN A PAS)

PROTÉGER LES EXPLOITATIONS AGRICOLES PÉRIURBAINES DES PRESSIONS FONCIÈRES

## ***7. Préserver la ressource en eau, diminuer l'impact des pratiques sur les milieux aquatiques***

Les activités agricoles ont un impact qualitatif et quantitatif sur l'eau.

D'un point de vue qualitatif, l'accompagnement des exploitations agricoles dans le moindre recours aux intrants et produits phytosanitaires est une nécessité étant donné la rémanence observée des molécules et les temps élevés de dégradation de ces produits dans les nappes phréatiques. C'est le rôle du plan Ecophyto 2018 qui vise à réduire de 50% l'utilisation de ces produits d'ici à 2018. Le programme Re-Sources vise également les bassins versants des 71 captages Grenelle prioritaires identifiés en région. Les zones humides exercent des fonctions de régulation essentielles (tampon de crues, épuration) et doivent également être préservées.

Le débat existant autour de la gestion quantitative de l'eau en Poitou-Charentes n'est pas prêt d'être tari. La mise en place d'une gestion concertée et intégrée de l'eau est liée à un ensemble de mesures incitatives et réglementaires en région dans le respect des objectifs du SDAGE. La notion d'efficacité dans l'utilisation de la ressource en eau est à développer, tant dans les méthodes et les outils utilisés que dans la valeur ajoutée, au regard des objectifs de production.

La politique publique doit pouvoir accompagner l'atteinte des volumes prélevables. La mise en place de réserves de substitution, notamment, doit être fonction de son impact sur la ressource en eau, notamment des capacités de recharge qui dépendent des types de nappes, et dans l'objectif de préservation des milieux et de la biodiversité.

La vulnérabilité de l'agriculture vis à vis du changement climatique concerne principalement les enjeux de ressources en eaux, nécessitant une adaptation des pratiques culturales afin de réduire les consommations en eau.

### **Les actions à poursuivre :**

- x "Boîte à outil du préfet" (MAE irrig02, mesure 125B du PDRH de soutien à la création de réserves de substitution, animation bassin versant, conseil irrigation et rotations, etc.)
- x Objectif d'atteinte du bon état des masses d'eau (volumes prélevables, bon état chimique)
- x Plan d'actions Ecophyto 2018
- x PMPOA
- x Modification des pratiques culturales en faveur de cultures peu gourmandes en eau
- x Efficacité des outils d'irrigation PVE

### **Les actions à renforcer ou réaliser :**

SUIVRE LE PLAN ECOPHYTO 2018 POUR AMELIORER LA QUALITÉ DES EAUX REGIONALES

ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DE LA CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE DES EXPLOITATIONS



ENCOURAGER LE DEVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE ADAPTEE OU BIOLOGIQUE  
DANS LES ZONES DE CAPTAGE GRENELLE

SÉCURISER LA RESSOURCE EN EAU VIA LA CONSTITUTION DE RÉSERVES DE  
SUBSTITUTION DANS LE RESPECT DES MILIEUX ET DES AUTRES USAGES

ADOPTER DES PRATIQUES ECONOMES EN EAU, DES METHODES ET DES OUTILS  
D'IRRIGATION EFFICIENTS

FAVORISER L'ÉMERGENCE D'UNE GESTION CONCERTÉE DE L'EAU SUR LES BASSINS  
VERSANTS IRRIGUÉS

ENGAGER UNE RÉFLEXION SUR LA SÉCURISATION DES FILIERES FRAGILES FACE A LA  
PROBLÉMATIQUE DE L'EAU

RENFORCER LA DIVERSITÉ CULTURALE ADAPTÉE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

## ***8. Développer l'autonomie énergétique et réduire l'impact carbone des entreprises agricoles et agro-alimentaires***

Conciliant atouts économique et environnemental, l'objectif est de réduire la consommation d'énergie directe (fuel et électricité) et la production des gaz à effet de serre énergétiques, dans les bâtiments et les équipements, et de contribuer à la production d'énergies renouvelables et plus globalement à la transition énergétique.

Un autre enjeu est de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre d'origine non énergétique, en concentrant l'action sur les changements d'occupation des sols (stockage de carbone dans les 220 000 ha de prairies permanentes de la région), l'adaptation des pratiques culturales: intrants, travail du sol, rotations culturales et la gestion des déjections animales, notamment au travers de la méthanisation.

La production de biomasse bois-énergie constitue un levier à exploiter tant d'un point de vue de l'autonomie énergétique de l'exploitation que de celui de la production régionale d'énergies renouvelables. C'est le cas par exemple des plaquettes issues de l'exploitation des haies avec un double intérêt dans la mesure où leur présence sur le territoire favorise la biodiversité et participe à la valeur paysagère. Il s'agit toutefois d'une filière à structurer avec l'intérêt d'un approvisionnement de proximité.

Les leviers en matière de réduction de la consommation énergétique portent sur les bâtiments (performance énergétique), les matériels (notamment roulant) et équipements ainsi que sur les pratiques (déplacements, gestion des intrants). Les filières bovin et caprin lait sont en particulier visées.

### **Les actions à poursuivre :**

- x Économies d'énergies PPE
- x Promotion des bonnes pratiques de fertilisation et de gestion des effluents d'élevage (PMPOA2, programmes d'actions Nitrates, programmes d'actions sur les captages « Grenelle » et bassins versants dont MAE) qui contribuent à réduire l'émission des GES.
- x Préservation des surfaces en prairies pour leur rôle de stockage du carbone, en cohérence avec les enjeux biodiversité et qualité de l'eau (conditionnalité, PHAE, MAET).
- x Soutien à la plantation et à la réhabilitation des haies (PVE, mesure 323D du PDRH).
- x Adaptation des pratiques culturales: intrants, travail du sol, rotations culturales
- x Favoriser le stockage de carbone dans les sols au travers des pratiques culturales
- x Soutenir la méthanisation - PPE National méthanisation

### **Les actions à renforcer ou réaliser :**

RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ENERGIES

FAVORISER LA PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES SANS CONCURRENCE AVEC LA PRODUCTION ALIMENTAIRE

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE G.E.S. EN ADAPTANT LES PRATIQUES CULTURALES ET D'ÉLEVAGE

## 9. *Préserver la ressource sol et la biodiversité*

L'agriculture et la biodiversité sont interdépendants. L'environnement est à aborder comme une valeur ajoutée plutôt qu'une contrainte. C'est un outil de travail participant à la compétitivité des activités agricoles et à l'attractivité du territoire. L'utilisation des ressources est ainsi à intégrer sous l'angle d'une valorisation par une gestion durable et intégrée. L'agriculture durable doit redonner sa place à l'agronomie et au rôle fonctionnel de la biodiversité car on peut redouter une érosion continue et notable de celle-ci et de sa densité dans les milieux cultivés. Les échanges du PRAD ont révélé la diminution du recours aux notions de base agronomiques dans les exploitations. Une réappropriation est nécessaire.

La région Poitou-Charentes regroupe des milieux et espèces remarquables qu'il convient de préserver par des pratiques compatibles avec les enjeux qu'ils abritent. Par exemple, la présence d'outardes canepetières sur une partie du territoire, espèce protégée vivant sur les plaines cultivées, est caractéristique de la région.

Les services des écosystèmes sont encore méconnus et des travaux d'évaluation économique se poursuivent. Le meilleur exemple est peut être les services écologiques rendus par les pollinisateurs. Cette notion est à prendre en compte dans la gestion intégrée des territoires et des activités, notamment concernant les pratiques agricoles en terme d'apports d'intrants ou de travail du sol. Par exemple, la biodiversité ordinaire, notamment celle du sol (micro faune), constitue un auxiliaire essentiel des activités agricoles, facteur de fertilité pérenne. Les territoires doivent conserver une diversité des systèmes culturaux et d'élevages pour permettre à la faune et flore de rester diverse et de s'adapter;

La diversification de la biodiversité comme de l'agriculture est également un enjeu territorial en matière d'adaptation au changement climatique. Les possibilités d'adaptation doivent ainsi être anticipées, telles l'identification des continuités écologiques concernant la biodiversité, en particulier des trames verte et bleue (permettant le déplacement des espèces), à préserver ou à reconstituer.

En sus de leur fonction de régulation écologique, les haies constituent un élément important du paysage et participent à la production de biomasse, donc à la production régionale d'énergies renouvelables.

L'enjeu est de conforter les pratiques agricoles ayant une fonction environnementale et de mieux connaître et faire connaître les services écosystémiques en Poitou-Charentes. Il est aussi de combattre la tendance à l'homogénéisation et à la simplification des systèmes agricoles.

### **Les actions à poursuivre :**

- x Soutien à la plantation et à la réhabilitation des haies (PVE, mesure 323D du PDRH).
- x Préservation des surfaces en prairie, support de biodiversité
- x Soutien des exploitations à haute valeur environnementale (HVE)
- x Identification et adaptations locales des financements à impacts négatifs sur l'environnement (notion de prairies permanentes de la PAC incitant à des retournements tous les 4 ans)

- x Rendre efficiente l'éco-conditionnalité
- x Plan pollinisateur
- x MAEt

**Les actions à renforcer ou réaliser :**

FAVORISER LES PRATIQUES DE CONSERVATION DES SOLS (SEMI SIMPLIFIÉ, TRAVAIL DU SOL, ALLONGEMENT DES ROTATIONS)

SENSIBILISER LES AGRICULTEURS À LA THÉMATIQUE DE LA GESTION DU SOL ET DE LA BIODIVERSITÉ

ENCOURAGER LA CONTRACTUALISATION DANS DES MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES, PRIORITAIREMENT EN FAVEUR DES SITES NATURA 2000

IDENTIFIER ET DEVELOPPER LES PRATIQUES AGRONOMIQUES FAVORABLES AUX ESPECES AUXILIAIRES

IDENTIFIER LES RESERVOIRS ET CORRIDORS ECOLOGIQUES POUR MAINTENIR LES POTENTIELS DE DEPLACEMENTS DES ESPECES

## ***10. Soutenir les activités d'élevage dans les zones humides et zones bocagères***

La région Poitou-Charentes recèle de zones humides d'importance écologique nationale voire internationale (un site RAMSAR) et de zones naturelles abritant de nombreuses espèces remarquables telles que celles inscrites dans le réseau Natura 2000.

L'exigence d'une agriculture adaptée à ces milieux fragiles et riches en biodiversité engendre des surcoûts et manques à gagner qui doivent être compensés. Les activités d'élevage en particulier permettent un entretien de ces zones façonnées par l'homme et doivent être soutenues, y compris pour leur intérêt paysager et patrimonial au sens large du terme.

Le développement des filières de proximité et d'une démarche de valorisation et promotion sur la base d'une identité locale (notion de marketing) permettrait de renforcer l'image et la reconnaissance des productions.

### **Les actions à poursuivre :**

- x MAET
- x ICHN (Indemnité compensatoire handicap naturel) que l'on pourrait étendre aux zones de marais

### **Les actions à renforcer ou réaliser :**

ENCOURAGER LA CONTRACTUALISATION DANS DES MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES

FAVORISER LA PROMOTION DES PRODUITS AGRICOLES ISSUS DES MARAIS

## ***11. Renforcer les organisations économiques de transformation des produits régionaux***

Le manque de transformation régionale est encore un point faible sur certaines filières de Poitou-Charentes. La faible valeur ajoutée dans les territoires peut être liée à ce constat. La segmentation des marchés alimentaires est en constante augmentation. Les initiatives de transformation régionale doivent être encouragées, en relation avec le couple produit/marché et avec l'alimentation de public spécifiques. Le soutien aux activités de transformation doit aller de pair avec la différenciation des produits régionaux, le développement de marchés à forte valeur ajoutée et la promotion des produits de terroir.

L'éclosion des PME agro-alimentaires ateliers de transformation est à encourager par des couveuses d'entreprises (comme en Charente-maritime) et des conditions fiscales allégées.

Les démarches collectives permettent de mutualiser les compétences et les coûts de la recherche, de la ressource humaine. Seules, les PME ont souvent des difficultés à investir ces domaines. Elles n'ont pas forcément conscience de leurs faiblesses sur des fonctions supports et une réticence évidente à mutualiser par crainte de « perdre de la maîtrise ». Il faut valoriser les expériences réussies en la matière (GE) et ce qui s'amorce dans certains domaines (logistique).

Pour les industries agroalimentaires, les mécanismes de la transmission restent flous et un travail d'anticipation reste à mener.

### **Les actions à poursuivre :**

- x aides du FISIAA Fonds d'intervention stratégique des industries agroalimentaires
- x Mesure 123A investissements dans les IAA
- x Soutenir l'émergence de filières adaptées aux territoires

### **Les actions à renforcer ou réaliser :**

FAVORISER LA RECHERCHE DE NOUVEAUX DÉBOUCHÉS ET LA PROMOTION COLLECTIVE NOTAMMENT A L'EXPORT

RENOUVELER LE TISSU RÉGIONAL DES PME AGRO-ALIMENTAIRES

## **12. Développer l'économie de proximité**

1,7 millions de consommateurs sont résidents à l'année en Poitou-Charentes. Cela constitue un bassin moyen en comparaison avec d'autres grands pôles mais les marges pour attaquer ce marché sont bien réelles. La restauration hors domicile (RHD) notamment est encore peu fournie en produits locaux et les initiatives sont balbutiantes.

Les filières de proximité se caractérisent par une production, une transformation et une commercialisation sur une même zone. L'économie de proximité répond à un besoin grandissant du consommateur et constitue un vecteur intéressant pour rapprocher le citoyen du patrimoine rural et agricole qui l'entoure. Ces circuits de proximité participent au dynamisme et à l'attractivité du territoire.

Cette économie de proximité favorise l'adéquation entre l'offre et la demande locale croissante: en répondant à celle-ci elle limite les importations et participe ainsi à la réduction de l'empreinte carbone des consommateurs régionaux (réduction des émissions de gaz à effet de serre). Il est nécessaire de travailler sur une approche spatiale des pratiques actuelles de chalandises et voir comment on peut développer la part de produits de proximité.

Les enjeux identifiés portent sur l'identification et la structuration de l'offre, sur la quantification de la demande, sur la formation logistique et commerciale des producteurs ainsi que sur les nécessaires investissements en matière de transformation locale.

### **Les actions à poursuivre :**

- x Mesure 121C4 transformation à la ferme du PDRH
- x Mesure 341 B Stratégies locales de développement
- x Mesure 111B information, formation, diffusion de connaissances et pratiques novatrices
- x Offres de formations, mesure 111A

### **Les actions à renforcer ou réaliser :**

GARANTIR UNE RÉPARTITION ÉQUITABLE DE LA VALEUR AJOUTÉE POUR LES PRODUCTEURS ET TRANSFORMATEURS

ORGANISER L'ADÉQUATION ENTRE OFFRE ET DEMANDE ET SOUTENIR LES EFFORTS LOGISTIQUES

STRUCTURER L'OFFRE DES PRODUCTEURS POUR LA RESTAURATION HORS DOMICILE

SENSIBILISER LES PRODUCTEURS AUX ENJEUX COMMERCIAUX

IDENTIFIER ET FAIRE CONNAÎTRE LES CIRCUITS DE PROXIMITÉ



## **13. Développer et simplifier les signes de qualité**

44% des exploitations agricoles produisent sous au moins un signe de qualité en Poitou-Charentes. Cela constitue un indicateur satisfaisant qu'il faut contribuer à maintenir.

La qualité des produits de Poitou-Charentes est unanimement reconnue (farines, fromages, Cognac) mais les partenaires des auditions considèrent que cette reconnaissance n'est pas toujours concrétisée dans la valorisation prix du produit.

C'est en particulier sur les produits plutôt « emblématiques » de la région (lapin, chèvre,...) qu'il faudrait faire porter l'effort.

La question de l'étiquetage complet et lisible et des outils d'information du produit à disposition du consommateur est aussi au centre des débats du PRAD.

### **Les actions à poursuivre :**

- x Mesures 132 et 133 du DRDR
- x Soutenir l'émergence de filières adaptées aux territoires
- x Mesure de stratégie locale de développement 341B du DRDR

### **Les actions à renforcer ou réaliser :**

AMÉLIORER LA LISIBILITÉ DES SIGNES DE QUALITÉ AUPRES DES CONSOMMATEURS

MAINTENIR LE NIVEAU RÉGIONAL DE PRODUCTION SOUS SIGNE DE QUALITÉ

FAVORISER LES INITIATIVES DE "MARKETING RÉGIONAL"

## 14. *Développer l'agriculture biologique*

Dans la perspective des objectifs nationaux (Grenelle) de 6% de la SAU en 2012 et 20% en 2020, la stratégie de développement de l'agriculture biologique en Poitou-Charentes, dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée à AgroBio Poitou-Charentes, a été mise en place. Elle s'inscrit dans la déclinaison locale du plan national « agriculture biologique ».

La région a un retard notable sur les objectifs nationaux. L'organisation des filières, notamment celle des grandes cultures, est un enjeu fort pour le développement de l'agriculture biologique. La balance régionale des quantités des produits de l'agriculture biologique est toujours déficitaire et les produits sont importés, avec des impacts notables en termes d'émissions de gaz à effet de serre. Il faut promouvoir un approvisionnement local en produits bio régionaux.

Le développement de l'agriculture biologique constitue un levier en terme d'emplois agricoles ; il peut permettre une production au plus près des consommateurs et participe ainsi au développement des relations entre les agricultures et ces derniers.

D'un point de vue environnemental, l'agriculture biologique a un intérêt, entre autres dans les secteurs sensibles, notamment proches des zones d'alimentation en eaux potables.

Le développement de l'AB repose sur la facilitation des échanges entre conventionnels et bio, pour aller sur le terrain de la confrontation des pratiques agronomiques et vertueuses.

### **Les actions à poursuivre :**

- x Aides à la conversion et au maintien de l'agriculture biologique (SAB-C, SAB-M)
- x Accompagnement spécifique lié à la transmission
- x Aides à l'animation du PSDAB2, à la structuration des filières
- x Crédits d'impôts
- x Formations en AB, Enseignement agricole
- x FEADER mesures 111B 132 133 et 341B

### **Les actions à renforcer ou réaliser :**

ACCOMPAGNER LA MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE RÉGIONALE POUR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

ENCOURAGER LES ÉCHANGES ENTRE BIO ET CONVENTIONNELS (TRANSFERTS TECHNIQUES, EXPÉRIENCES,...)

STRUCTURER L'OFFRE DE PRODUCTEURS POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE

## ***15. Consolider le lien des agriculteurs avec les citoyens consommateurs***

Poitou-Charentes est une région agricole et rurale.

L'espace rural fait cohabiter zone de production, espace de vie, territoires riches en faune et flore.

La vocation exportatrice de certaines filières de Poitou-Charentes (céréales, lait de chèvre, vins et spiritueux) ne doit pas masquer le lien fort que les picto-charentais entretiennent avec leur agriculture. Pour son bon développement et son maintien face aux enjeux à venir, l'agriculture doit pouvoir bénéficier du soutien de la société civile qui reste majoritairement urbaine en région (64%). Ce soutien doit s'exprimer pour les projets d'installation et transmission ou pour l'appropriation des labels et produits régionaux. Il faut donc maintenir constamment le dialogue local et instaurer une relation de confiance entre producteurs et consommateurs. Des conflits ponctuels, des tensions palpables dans certains cas d'installations de bâtiments d'élevages montrent toute la vigilance à apporter à cette relation.

L' économie de proximité, dont la vente directe, les actions ponctuelles de communication, constituent l'interface privilégiée de ces échanges. Le développement des productions au plus près des consommateurs en constitue également un levier, notamment par le maraichage en zone périurbaine et l'agriculture biologique; lesquels favorisent de façon connexe la réduction des nuisances et pollutions potentielles en proximité des lieux habités et facilite la vente directe. Cette présence agricole près des aires urbaines facilite la mise en place de circuits de proximité, nécessitant une maîtrise foncière de ces espaces inter-urbains. Ce lien peut aussi être établi via les activités de loisir , c'est le cas par exemple des activités équestres et de la filière équine.

Les consommateurs sont en droit d'obtenir des produits d'une qualité sanitaire irréprochable et d'avoir accès aux informations produit notamment via la lisibilité de l'étiquetage.

### **Les actions à poursuivre :**

- x actions du Plan Régional pour l'alimentation
- x dialogue /information produits

### **Les actions à renforcer ou réaliser :**

POURSUIVRE LES ORIENTATIONS DU PLAN REGIONAL POUR L'ALIMENTATION (PRALIM)

CONSOLIDER ET DÉVELOPPER LES EXPLOITATIONS AGRICOLES PÉRIURBAINES COMME VITRINE DE L'AGRICULTURE POUR LES URBAINS

## ***16. Répondre avec réactivité aux besoins en formation initiale et continue***

Les partenaires des auditions semblent s'accorder sur le fait que la technique ne remplacera pas les savoir-faire. La formation initiale est portée en Poitou-Charentes par 52 établissements d'enseignement agricole qui regroupent 4700 élèves. La formation doit pouvoir évoluer avec les défis qui font face à l'agriculture et à l'agro-alimentaire de Poitou-Charentes, en développant l'alternance très tôt qui permet d'anticiper les parcours.

La formation continue un enjeu important pour faire évoluer les pratiques. Elle doit être adaptée dans sa forme aux attentes des professionnels pour réellement mobiliser et susciter l'intérêt:

- Temps d'échanges entre professionnels sous forme de retour d'expériences de pratiques innovantes, travail sur les stratégies d'entreprises.
- Échanges thématiques entre professionnels et les établissements d'enseignement agricoles pour faire connaître les expérimentations locales.

Les changements nécessitent d'anticiper, notamment par un verdissement des métiers de l'agriculture existants et la création des nouvelles compétences nécessaires en lien avec les notions d'économie verte (énergies renouvelables, chimie verte...). A travers le "programme agriculture durable" placé dans le cadre plus large du développement durable, l'enseignement agricole public veut donner du sens aux contenus à enseigner et renforcer ses dimensions éducatives (gestion du complexe, sens critique, vision du long terme, responsabilité, solidarité, citoyenneté...).

### **Les actions à poursuivre :**

- x Actions du PR de l'Enseignement Agricole
- x Mesures 111 A et B du PDRH
- x Mesure 331 formation et information des acteurs ruraux

### **Les actions à renforcer ou réaliser :**

ADAPTER LA FORMATION INITIALE AUX ENJEUX RÉGIONAUX AGRICOLES ET AGRO-ALIMENTAIRES

INTEGRER DANS LES SOCLES DE FORMATION, LES ÉLÉMENTS DE COMPRÉHENSION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉCONOMIE VERTE

METTRE EN ŒUVRE LE PLAN RÉGIONAL DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

DÉVELOPPER LES FILIÈRES EN ALTERNANCE ET FORMER AU MÉTIER DE CHEF D'ENTREPRISE AGRICOLE

PERMETTRE LES RETOURS D'EXPERIENCES ENTRE AGRICULTEURS ET AVEC LES  
ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

## ***17. Communiquer sur le rôle structurant de l'agriculture dans les territoires***

Plus des deux tiers du territoire de Poitou-Charentes sont des surfaces agricoles. Le rôle de structuration des paysages est donc primordial. Les paysages bocagers notamment font partie d'un patrimoine commun qui doit être préservé. La sensibilisation des citoyens au rôle de l'agriculture dans la préservation du territoire et des paysages est un enjeu fort pour Poitou-Charentes, notamment en terme d'attractivité par le maintien de milieux propices à l'installation d'autres activités économiques.

Les entreprises dans leur stratégie de marque peuvent et ont su s'appuyer sur la valeur des paysages pour communiquer et vendre leurs produits. Les organisations agricoles pourraient suivre cette démarche.

L'agriculture a un rôle également important sur le maintien de la biodiversité. En effet, l'environnement constitue le support de l'outil de travail de l'agriculture, une valeur ajoutée plutôt qu'une contrainte qui participe à la compétitivité des activités agricoles et à l'attractivité et au dynamisme du territoire.

Enfin, l'activité agricole participe à l'identité culturelle de la région au travers des produits des terroirs, ainsi qu'au tourisme vert.

### **Les actions à poursuivre :**

- x Soutien à la plantation et à la réhabilitation des haies (PVE, mesure 323D du PDRH)
- x MAET
- x Certification environnementale
- x Soutenir l'émergence de filières adaptées aux territoires

### **Les actions à renforcer ou réaliser :**

ENCOURAGER LES CAMPAGNES DE COMMUNICATION PRES DES AXES DE TRANSPORTS DE POITOU-CHARENTES ET DANS LES LIEUX TOURISTIQUES

ACCOMPAGNER UNE COMMUNICATION LOCALE LORS DE NOUVELLES INSTALLATIONS

COMMUNIQUER SUR LES PRATIQUES AGRICOLES ADAPTÉES DANS LES TERRITOIRES A ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX SPÉCIFIQUES

EVALUER LE RÔLE DE L'AGRICULTURE DANS LE PATRIMOINE PAYSAGER LORS DES PROJETS DE TERRITOIRE

## ***18. Suivre la création et la diffusion des connaissances innovantes***

Les nombreux défis à venir seront relevés si des alternatives et des innovations sont proposées de manière pragmatique aux secteurs agricole et agro-alimentaire.

Les innovations et la R&D doivent être adaptées à l'échelle des exploitations agricoles et des PME agro-alimentaires, en évaluant aussi la duplicabilité des innovations existantes.

L'innovation et l'expérimentation impliquent une prise de risque financier et un conseil ou appui techniques pour lesquels les dispositifs sont à développer, avec un rôle précurseur des établissements d'enseignement agricole à renforcer.

Deux étapes doivent être renforcées et soutenues en Poitou-Charentes: l'impulsion et le repérage des systèmes innovants et le développement des échanges de pratiques au travers de retours d'expérience et temps d'échange entre agriculteurs ou l'animation de réseau ruraux.

Ces enjeux nécessitent un accès pour tous aux technologies de l'information et de la communication.

### **Les actions à poursuivre :**

- x Soutenir l'expérimentation et l'innovation produits
- x Le réseau DEPHY de fermes expérimentales ECOPHYTO
- x Organiser des échanges d'information et de pratiques
- x Poursuivre l'animation le réseau rural

### **Les actions à renforcer ou réaliser :**

IMPULSER, REPERER ET FAIRE CONNAITRE LES INNOVATIONS DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES DE POITOU-CHARENTES.

DÉVELOPPER LES RÉSEAUX DE FERMES RÉFÉRENCES ET LA DIFFUSION DE LEURS RÉSULTATS

RENFORCER LA PARTICIPATION DES AGRICULTEURS A LA RECHERCHE APPLIQUÉE

APPUYER LES PROGRAMMES DE RECHERCHE APPLIQUÉE

S'APPUYER SUR LES EXPLOITATIONS DES LYCÉES AGRICOLES POUR INNOVER

FAIRE DE LA COUVERTURE HAUT DEBIT EN ZONE RURALE UN VRAI ENJEU POUR L'AGRICULTURE

## ***19. Améliorer les conditions de travail des actifs agricoles***

Les conditions de travail dans les entreprises agricoles et agro-alimentaires doivent être adaptées à des modes de vies modernes et aux attentes sociétales. Cette condition *sine qua non* permettra de restaurer l'attractivité de ces métiers. Les métiers de l'élevage sont en particulier ciblés et la réduction des astreintes et un enjeu pour ces activités.

Concernant le salariat agricole saisonnier, on constate des difficultés croissantes à trouver localement des salariés lors des périodes de travaux (viticulture, melons,...). Une communication mieux ciblée et des échanges de pratiques pour l'accueil doivent permettre de rendre plus attractifs ces 3500 emplois saisonniers.

Des initiatives sont prises en matière de réinsertion, notamment par la filière équine. La réinsertion est un enjeu pour lequel l'agriculture peut avoir un rôle important sur le territoire.

Enfin, les conditions de travail passent par le développement de la sécurité et la santé au travail, tant vis à vis des pratiques que des produits utilisés (*SNDD MAAF*).

### **Les actions à poursuivre :**

- x Actions EcoPhyto 2018
- x Former et accompagner les chefs d'exploitation dans leur rôle d'employeurs

### **Les actions à renforcer ou réaliser :**

DÉVELOPPER LE SERVICE DE REMPLACEMENT POUR OFFRIR DU TEMPS LIBRE AUX ÉLÈVEURS

METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE GLOBALE D'ACCUEIL DES SALARIÉS AGRICOLES SAISONNIERS

DIMINUER LES RISQUES D'ACCIDENT SUR LES LIEUX DE TRAVAIL

DÉVELOPPER LA REINSERTION PAR L'ACTIVITÉ AGRICOLE

ASSURER UNE VEILLE SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL



## 20. *Anticiper et s'adapter au changement climatique*

Cet objectif est transversal et s'applique à tous le secteur agricole et agro-alimentaire.

Le changement climatique en Poitou-Charentes pourrait avoir un effet sur la dispersion temporelle des précipitations, l'augmentation moyenne de la température, la récurrence de phénomènes climatiques extrêmes (tempêtes, canicules, sécheresses édaphiques).

L'inquiétude est grande autour du sujet de la gestion de l'eau face aux changements possibles. S'il semble encore difficile pour les professionnels d'appréhender le phénomène, des réflexions ont été engagées, notamment dans le secteur de la viticulture. A l'instar des sylviculteurs, les viticulteurs, producteurs de plantes pérennes, doivent intégrer cette inconnue dans leurs équations et projections pour leur filière. Le changement climatique est un enjeu fort, à la fois d'un point de vue de la limitation du rôle de l'agriculture sur le réchauffement climatique (émissions de gaz à effet de serre, puits de carbone) et du point de vue de l'adaptation de l'agriculture au changement climatique. Toutes les filières sont concernées.

Les territoires littoraux, soumis à une pression foncière, sont par ailleurs vulnérables aux risques naturels: érosion, submersions.

Des indicateurs nationaux et régionaux sont disponibles pour permettre un suivi « macro » du secteur agricole: émissions de gaz à effet de serre, artificialisation des sols, productions d'énergies renouvelables.

Toutefois, s'agissant d'un domaine émergent pour beaucoup de filières et caractérisé par un manque de connaissance sur les impacts locaux du changement climatique, la mise en place d'observation et de suivi d'indicateurs agro-climatique et d'impacts agricoles constitue un outil d'aide à la décision intéressant tous les acteurs locaux.

La diversité biologique est essentielle pour sauvegarder la capacité d'adaptation des écosystèmes: maintien des réservoirs auxiliaires agronomiques pour les espaces agricoles et forestiers, maintien de la biodiversité ordinaire (*SNDD MAAF*).

En complément, la prise en compte de ces nouveaux enjeux dans les formations initiales et continues, au travers d'information et de sensibilisation ou encore de retours d'expériences est essentielle à l'évolution vers des pratiques adaptées. Celles-ci concernent d'une part, les pratiques agricoles (travail des sols, rotations culturales, matériels adaptés à faible consommation énergétique et faiblement émissifs), et d'autre part, le type de cultures à mettre en place compatibles avec les évolutions climatiques,

### **Les actions à poursuivre :**

- x Soutiens à l'expérimentation CPER
- x Prévention et anticipation des risques naturels en zones littorales
- x Soutien à des études d'anticipation des filières

### **Les actions à renforcer ou réaliser :**

SOUTENIR LA RECHERCHE ET LA SÉLECTION DE RACES ET VARIÉTÉS ADAPTÉES LOCALEMENT

RENFORCER L'EXPÉRIMENTATION SUR DES NOUVELLES PRATIQUES AGRICOLES ADAPTÉES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

DÉVELOPPER LA VEILLE SANITAIRE ET PARASITAIRE DES TROUPEAUX ET CULTURES

DÉVELOPPER LA CONNAISSANCE ET L'OBSERVATION DES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR L'AGRICULTURE

# Quels indicateurs macro pour le PRAD Poitou-Charentes??

## **Indicateurs de structures:**

- x le nombre d'exploitations agricoles professionnelles -
- x la surface agricole utilisée ha
- x la surface toujours en herbe ha
- x le nombre d'unités de travail annuel et le nombre d'actifs agricoles permanents -
- x la SAU moyenne par exploitation ha
- x le nombre d'installations en agriculture -
- x le nombre de salariés de la production -
- x le revenu agricole moyen des exploitations professionnelles €
- x le montant moyen des subventions par exploitation €
- x le chiffre d'affaires de l'agriculture €
- x le chiffre d'affaires de l'agro-alimentaire €
- x le nombre d'industries agro-alimentaires -
- x le nombre de salariés dans les IAA -
- x le % d'exploitations produisant sous signe de qualité -
- x la surface agricole utile en agriculture biologique ou en cours de conversion (nb et ha)
- x le % d'exploitations commercialisant leurs produits en circuits de proximité -
- x le nombre d'installations aidées de jeunes agriculteurs

## **Indicateurs environnementaux - biodiversité:**

- x le linéaire de haies km
- x le % de surfaces agro-écologiques
- x le NODU – régional (Nombre Doses Unités)
- x les volumes d'eau prélevés en eaux superficielles et souterraines par l'agriculture m<sup>3</sup>
- x la consommation moyenne annuelle d'énergie par exploitation kwh
- x le nombre de certifications environnementales
- x le nombre de contrats collectifs d'engagement de qualité
- x les surfaces agricoles consommées annuellement ha
- x le taux d'artificialisation (*indicateur CESER*)
- x L'évolution du prix du foncier %/an
- x *Indices biotiques dans les espaces cultivés en lien avec le SRCE*

## **Indicateurs en lien avec les enjeux du changement climatique**

- x Les émissions de gaz à effet de serre du secteur agriculture : t eq CO<sub>2</sub>
- x La production d'origine agricole (ou productions aidées) d'énergies renouvelables %



